



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un pas historique vers une meilleure protection des droits des familles paysannes

Genève, le 28 septembre 2018 - Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies vient d'adopter à majorité une déclaration qui protège les droits des familles paysannes et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, dont les pêcheurs et les nomades.

La déclaration est d'une grande importance symbolique pour les personnes qui travaillent dans les zones rurales. « Pour nous, l'adoption de la déclaration témoigne du respect qui est accordé à notre travail », dit Elizabeth Mpfu, coordinatrice générale du mouvement paysan international La Via Campesina qui représente 250 millions de paysannes et paysans à travers le monde.

Elizabeth Mpfu a fait le voyage depuis le Zimbabwe pour faire entendre la voix des paysannes aux Nations Unies. Elle fait partie d'une délégation internationale qui s'est mobilisée pour cette déclaration. « Nous nourrissons le monde et subissons en même temps de graves discriminations », poursuit-elle. La déclaration va guider les États et les aider à mettre en place des politiques plus efficaces pour lutter contre la faim et la pauvreté. L'agriculture familiale doit être mieux soutenue, et la reconnaissance et le renforcement des droits des familles paysannes en est la clef. En Afrique, en Asie et en Amérique latine, chaque jour des paysans et paysannes qui luttent pour leurs droits sont menacé·e·s ou assassiné·e·s.

La Suisse a voté en faveur de cette déclaration. Alors qu'en 2012, elle ne voyait pas le besoin pour une telle déclaration, une large campagne portée par la société civile et des parlementaires a mené la Confédération à développer une démarche proactive. Elle a participé de manière positive aux efforts du groupe de travail intergouvernemental qui a élaboré pendant 6 ans le texte de la déclaration.

Pain pour le prochain, Action de Carême, Uniterre, EPER, SWISSAID, CETIM et FIAN-Suisse se sont engagées pour cette déclaration aux côtés de leurs partenaires du Sud depuis de longues années. En Suisse, les familles paysannes travaillent souvent dans des conditions très difficiles. Chaque jour, deux à trois fermes disparaissent, pendant que des jeunes, sans terre agricole mais motivés par la paysannerie, n'ont quasiment aucune chance d'accéder à un lopin de terre.

La déclaration de l'ONU reconnaît le droit à la terre et le droit aux semences. Ces droits sont d'une importance primordiale pour les familles paysannes. Les semences paysannes ne cessent de disparaître au profit des semences brevetées, modifiées (OGM entre autres) qui appauvrissent la biodiversité et sont plus chères. Le lobby puissant des semenciers fait pression sur les gouvernements.

« Les discussions les plus vives sur la déclaration au sein du gouvernement suisse ont concerné l'article qui reconnaît le droit aux semences des familles paysannes », dit Michelle Zufferey, secrétaire syndicale à Uniterre. « C'est pourquoi nous nous réjouissons qu'aujourd'hui la Suisse ait donné un signal positif au monde paysan en votant en faveur de la Déclaration ». D'ici la fin de l'année, la déclaration devrait être adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.

Contact :

Ester Wolf, Pain pour le prochain wolf@bfa-ppp.ch, 076 481 06 01
Michelle Zufferey, Uniterre m.zufferey@uniterre.ch, 078 640 82 50
Melik Özden, CETIM contact@cetim.ch, 079 728 80 58